

DEC120331DR05

Décision portant nomination de Mme Anne MORAILLON aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal 2009-2012 conclu avec l'Ecole Polytechnique en date du 24 septembre 2009, portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7643 intitulée « Laboratoire de physique de la matière condensée » ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 nommant M. François Ozanan directeur de l'unité de recherche n° 7643 ;

Considérant que Mme Anne Moraillon a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS du 7 au 9 novembre 2011 (1^{ère} session) et les 1^{er}, 2 et 5 décembre 2011 (2^{ème} session).

Article 1^{er}

Mme Anne Moraillon, Ingénieur de recherche CNRS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°UMR 7643, à compter du 12 janvier 2012.

Mme Anne Moraillon exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Anne Moraillon est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 25 janvier 2012

Le directeur de l'UMR 7643

François OZANAM

Visa du délégué régional du CNRS

Gilles TRAIMOND

Visa du chef d'établissement partenaire